



APPEL D'OFFRES SERVICES PROFESSIONNELS

PROJET : ST-199
**Travaux de réfection et de maintien de la structure
du pont des Vignobles**

LA VILLE DE ROSEMÈRE DEMANDE DES SOUMISSIONS POUR LE MANDAT SUIVANT :

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Le mandat consiste en la fourniture de services professionnels relatifs à l'élaboration des plans, devis et la surveillance des travaux pour la réfection et de maintien de la structure du pont des Vignobles à Rosemère.

RÉCEPTION ET OUVERTURE PUBLIQUE DES SOUMISSIONS

Les soumissions scellées, portant le numéro de projet ci-haut mentionné, et adressées à la Ville de Rosemère, a/s du service du greffe, 100, rue Charbonneau, Rosemère, seront reçues jusqu'à **10 h 15, le 13 mai 2020** et seront ouvertes publiquement au même endroit, à cette même heure.

Afin de respecter l'ordonnance de distanciation sociale, la réception de l'hôtel de Ville étant fermée, le dépôt des soumissions doit se faire dans la chute de courrier situé près de la porte à l'hôtel de Ville de Rosemère.

Les ouvertures de soumissions ne se feront pas publiquement. Les ouvertures de soumission seront filmées et ensuite diffusées en visioconférence sur le site Internet de SÉAO à l'adresse suivante : www.seao.ca où seront aussi affichés les résultats de l'appel d'offres.

DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS

Les documents de soumission sont disponibles sur le site internet de SÉAO, conformément à la loi.

RESPONSABLE DE L'INFORMATION AUX SOUMISSIONNAIRES

Les demandes d'information pourront être adressées à Mme Chantal Marcel, chef de service de l'approvisionnement, par courriel à l'adresse suivante : cmarcel@ville.rosemere.qc.ca.

ÉVALUATION DE RENDEMENT

La politique d'évaluation de rendement des adjudicataires s'applique à ce contrat selon les critères du devis.

ÉVALUATION DES ADJUDICATAIRES

La responsable de l'application de la politique de l'évaluation du rendement des adjudicataires est M. Patrick O'Connor, ing., chef de service infrastructures, poconnor@ville.rosemere.qc.ca.

ADMISSIBILITÉ

Seules seront considérées aux fins d'octroi de mandat, les soumissions des consultants ayant un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la Ville.

RÉSERVE

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues ou ouvertes, ni à encourir aucune obligation ou responsabilité, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s).

FAIT À ROSEMÈRE CE 20 AVRIL 2020.

La greffière par intérim

MARIE-CLAUDE THEMENS